Groupe de travail Coordination du parcours de santé

Journée nationale CNRéPPOP Vendredi 8 décembre 2017 Régine BRUMENT
Julie BUGNON
Anne-Lise DELPY
Céline DESGOUILLONS
Laurence GUERY
Blandine MELLOUET FORT
Camille SAISON CANAPLE
Claire TETART

Document d'information sur LA CONVENTION NATIONALE 2016-2021ENTRE LES MÉDECINS LIBÉRAUX ET L'ASSURANCE MALADIE

- Consultation CSO (46 €) / ROSP pour le MT
- Existe aussi tarification pour une 1ère consultation spécifique de prise en charge d'un trouble grave du comportement alimentaire (anorexie mentale, obésité morbide) pour endocrinologue pour les obésités morbides.
- Propositions:
 - Que la CNRéPPOP/APOP porte une demande nationale auprès de la CNAMTS et d'Agnès Buzin
 - Que chaque RéPPOP relaye cette demande et prenne contact avec ses CPAM

- Ebauche de courrier :
 - Valorisation / reconnaissance « PEC prend du temps »
 - Appui nécessaire sur organisation et expertise des RéPPOP intégration dans un parcours de soins coordonné déjà existant
 - Mise en avant des résultats des RéPPOP
 - ▶ Demande : accessible aux médecins réppop non MT
 - Qu'est-ce qui est prévu pour les plus de 12 ans ?
 - Formation des MG traitants actuellement non membres des RéPPOP
 - ► Formation DPC par les RéPPOP
 - Nécessité au minimum de sensibiliser les MG sur le surpoids et l'obésité : thèse interne en MG (PréO).
 - Autres outils
 - ▶ Diffusion par les DAM (Délégués Assurance Maladie)

► En PJ du courrier : outils en accès libres : site Internet obésité faut qu'on en parle et le webdoc / accès vidéo Préo (Travail réalisé pour une thèse par une interne en MG) / brochure formations des RéPPOP / Document d'info rédigé par le GT pour avis.

Courrier à valider par les bureaux CNRéPPOP / APOP

PPS

- « projet personnalisé de soins », « programme personnalisé de soins »,
 « plan d'intervention personnalisé ».
- Définition proposée par le GT:
 - dans les réppop, on définit un PPS comme le suivi proposé dans le réseau et personnalisé pour chaque patient.
 - Souhait de la valoriser de façon écrite en tant que PPS
- Document qui ne doit pas être trop complexe car devra être coordonné.
- PPS destiné au patient et à tous les acteurs de la PEC et qui a une utilité dans la coordination du parcours de soin et pour les évaluations du réseau.
- PPS doit se faire à l'inclusion, et réévaluer à 1 an et à 2 ans (pour préparer la sortie du réseau).
- Nécessité d'avoir ces données informatisées et de pouvoir extraire facilement le PPS.

Eléments communs a minima:

- Identité du patient
- Coordonnées
- ► Type de PEC (cs, hospits, SSR...) et dates
- Validation du pps reppop-coordonnateur MT
- Joindre la courbe
- Si perdu de vue, cocher date de l'appel à la famille
- ► A 2 ans, qu'est ce qui est proposé
- Communiquer les 3 PPS
- ▶ Ne pas mettre les objectifs dans chaque domaine mais plutôt un suivi des modalités de PEC prévues (ex : cs, SSR, hospits...). Nécessité de suivi de ce PPS, savoir si cela a été fait.
- Utilisation dans OBEPEDIA car double coordination (support du suivi) et dans les réseaux le tester aussi en essayant d'avoir le plus de données de façon informatique (avec requêtes)
- Recueil de documents dans les RéPPOP: D'autres documents ?

Questions ? Remarques ?